REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 22 décembre 2023
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse de la chancellerie d'Etat

Commémoration officielle de la restauration de la République

Chaque année, le 31 décembre, Genève commémore officiellement la restauration de la République, moment important de son histoire. La population est conviée à participer à cette cérémonie, qui aura lieu le dimanche 31 décembre 2023 sur la promenade de la Treille, en présence de M. Antonio Hodgers, président du Conseil d'Etat, Mmes Nathalie Fontanet, vice-présidente, et Anne Hiltpold, conseillère d'Etat.

En 1798, occupée militairement, Genève est annexée à la France et devient chef-lieu et préfecture du département du Léman. Suite aux défaites de l'armée napoléonienne, les troupes françaises se retirent de la ville le matin du 30 décembre 1813. Les troupes autrichiennes arrivent à Genève dans l'après-midi, annonçant la restauration de l'ordre ancien. Le 31 décembre, une proclamation d'indépendance est préparée et un gouvernement provisoire est constitué. Genève retrouve son statut de république indépendante.

Déroulement de la cérémonie, dimanche 31 décembre 2023:

8h00-8h30: trois pièces d'artillerie situées sur la promenade de la Treille, sur la promenade de l'Observatoire et sur la rotonde du Mont-Blanc tirent chacune 26 coups de canon correspondant aux 26 cantons suisses;

8h25: arrivée du Corps de musique de Landwehr en musique solennelle sur la promenade de la Treille;

8h35: aubade donnée par le Corps de musique de Landwehr;

8h40: ouverture de la cérémonie officielle au pied de la Tour Baudet:

- Cè qu'è lainô, chanté par l'assistance avec l'accompagnement du Corps de musique de Landwehr;
- allocution et vœux du président du Conseil d'Etat;
- Hymne national, chanté par l'assistance avec l'accompagnement du Corps de musique de Landwehr;
- Aux armes Genève, interprété par le Corps de musique de Landwehr;
- fin de la cérémonie officielle.

A l'issue de la cérémonie officielle, **une collation est offerte à la population par le Conseil d'Etat sous l'ancien Arsenal**. A 9h20, emmenées par le Corps de musique de Landwehr, les personnes se rendant au culte de la Restauration se déplacent à la cathédrale Saint-Pierre.

Pour toute information complémentaire: service communication et information, CHA, T. 022 327 90 90.